

Selas NEGREVERGNE-FONTAINE-DESENLIS

**Société d'Avocats inter Barreaux Meaux/Melun
à Meaux-77100 - 6 rue Aristide Briand
à Melun - 77000 -9 avenue Gallieni**

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de Meaux, Palais de Justice Avenue Salvador Allende,

Le jeudi 2 juillet 2026 à 10 heures

EN UN SEUL LOT

**Une maison d'habitation avec berge privée
SIS Sur la commune d'Esblly (77450- Seine-et-Marne)
71, chemin de l'Île
Cadastré section C n° 121 pour 1a 63ca
DPE : G – Superficie 56,19 m²**

VISITE SUR PLACE le 19 juin 2026 de 9h à 10h

A la requête de :

SA LE CREDIT LYONNAIS Société anonyme au capital de 1 847.860.375 € dont le siège social est à LYON (Rhône) 18 rue de la République et le siège central 20 avenue de Paris 94811 VILLEJUIF cedex, immatriculée au RCS LYON (SIREN) 954 509 741, représenté légalement par son Directeur Général domicilié en cette qualité audit siège. Créancier saisissant ayant pour avocat constitué **Maître Jean-Charles NEGREVERGNE Avocat au Barreau de MEAUX , membre de la Selas NEGREVERGNE-FONTAINE-DESENLIS** société d'Avocats inter-Barreaux

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE

Une maison d'habitation avec berge privée, comprenant :

- Au rez-de-chaussée : Séjour avec cuisine ;
- A l'étage : Chambre et salle d'eau avec wc ;

OCCUPATION : les lieux sont inoccupés.

MISE A PRIX : 70 000 €

outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente

Les frais préalables à la vente et ceux ordinaires de vente seront payables en sus du prix d'adjudication

Fait et rédigé par Maître Jean-Charles NEGREVERGNE membre de la Selas NEGREVERGNE-FONTAINE-DESENLIS, poursuivant

RENSEIGNEMENTS

Selas NEGREVERGNE-FONTAINE- DESENLIS, Société d'avocats à MEAUX/MELUN - Tél. **01.64.34.93.45** - au greffe du JEX du TJ de Meaux où le cahier des conditions de vente peut être consulté.

Sur INTERNET : www.licitor.com – www.avoventes.fr où le cahier des conditions de vente peut être consulté.

NOTA : Pour enchérir le ministère d'un avocat près le Tribunal Judiciaire de Meaux est obligatoire.

Un chèque de banque de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3 000 € à l'ordre de la CARPA Séquestre est obligatoire.